

COMMUNE DE SAINT POL SUR MER

# ACM

Accueils Collectifs de Mineurs



Juillet - Août  
2018





**C**haque année, la Municipalité met un point d'honneur à développer et enrichir les Accueils Collectifs de Mineurs. Développer, c'est d'abord réfléchir sur les attentes des familles. Enrichir, c'est proposer des activités attrayantes afin que l'enfant puisse à la fois passer de bonnes vacances et trouver aussi le moyen de s'épanouir hors du cadre familial. Le service des Sports, organisateur des ACM se trouve parfaitement dans cette dynamique... Inventer, innover, sécuriser, mettre en place de nouveaux loisirs pour satisfaire au mieux les enfants.

Cette année encore, le nombre d'inscriptions aux Accueils Collectifs de Mineurs de Saint Pol sur Mer est à la hausse. Je ne peux que me réjouir de ce succès grandissant, car cela montre que le travail effectué sur l'Enfance à Saint Pol sur Mer porte ses fruits.

Je souhaite à tous les enfants saint polois de très agréables vacances à Saint Pol sur Mer.

**Jean-Pierre CLICQ**

Maire de Saint Pol sur Mer

## Les Accueils Collectifs de Mineurs

sont des  
lieux de loisirs  
destinés aux enfants  
saint polois ou  
scolarisés à  
Saint Pol sur Mer.



Une réunion d'information avec

## L'ACM Petite enfance

Les enfants devront avoir entre 3 et 6 ans (2 ans et demi si l'enfant est scolarisé).

Ils seront accueillis entre 8h15 et 11h30 et de 13h15 à 16h30.

Le matin et le midi, un accueil échelonné est prévu jusque 8h45 et 13h45.

**Les structures accueillant les enfants sont :**

**ECOLE JULES-VERNE** (Rue Maréchal-FOCH)

**ECOLE MATERNELLE VANCAUWENBERGHE** (Av. Edmond-FLAMAND)

**ECOLE JOLIOT-CURIE** (Rue des hirondelles)

**ECOLE VICTOR-HUGO** (Rue Victor-HUGO)

L'accueil et le retour des enfants se feront sur les structures.



### Exemples d'activités

Cinéma, zoo, fermes, plage, activités manuelles, piscine, sorties diverses, équitation, intercentres...

### Les mini-séjours

Dans le cadre des ACM Petite enfance, un mini-séjour d'une nuit peut être proposé.

### Service de restauration

Un service de restauration sera proposé pour les enfants âgés entre 3 et 6 ans.

Ils devront impérativement être inscrits à l'ACM Jules-VERNE.

Un accueil sera également proposé jusque 17h30 pour ces enfants.



**l'équipe d'animation aura lieu avant le démarrage de chaque accueil.**



## L'ACM VANCAUWENBERGHE (Rue de Tornegat)

Il accueille les enfants âgés de 6 à 9 ans. Ils sont pris en charge par des autocars, dès 8h15, **sur six points de rassemblement** :

**ECOLE PAUL-LANGEVIN** (Rue de la République)

**PLACE MAURICE-THOREZ**

**PARKING FERME MARCHAND** (Av. Edmond-FLAMAND)

**CONVISPORT** (face au centre Jean-COCTEAU)

**ECOLE JOLIOT-CURIE** (Rue des hirondelles)

**PARKING CARREFOUR** (face à la boulangerie «Marie Blachère»)

Le départ est prévu à 8h30 précises et un retour à 17h30.

**Attention** : aucun enfant ne sera remis aux parents ou autorisé à partir seul avant 17h30 même si il est déposé avant cette heure. Aucun enfant ne sera remis à une personne mineure. De plus, l'enfant doit impérativement prendre le bus au point de rassemblement déterminé lors de l'inscription. Il ne sera pas autorisé à fréquenter le centre s'il ne prend pas le bus.

## L'ACM Romain-ROLLAND

Il accueille les enfants âgés de 10 à 13 ans. Ils sont attendus à la grille (Rue Barbusse) et sont accueillis de 9h à 17h30. \*

### Exemples d'activités

Paddle, aviron, golf, catamaran, équitation, accrobranche, piscine, sorties diverses, grands parcs d'attractions, intercentres...

Le nombre de places est limité selon les activités.

### Les mini-séjours

Dans le cadre des ACM Enfance, un mini-séjour inférieur à 5 nuits peut être proposé.



#### Les repas

Les repas du midi sont préparés par le restaurant municipal et sont servis dans ses locaux. Les pique-niques sont emmenés par les animateurs sur les lieux de sorties. Les mini-camps sont emmenés par l'équipe technique du service des sports sur les lieux où campent les enfants.

\* Pour les jeunes habitant à l'ouest de la ville, un ramassage en car est prévu devant la salle DELAUNE.

## Inscriptions & paiement

**Les inscriptions aux Accueils Collectifs de Mineurs (période «été») auront lieu :**



**Du lundi 30 avril au vendredi 15 juin 2018  
De 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h**

**Elles auront lieu au Service des Sports, de la Jeunesse et des Loisirs au complexe de la Ferme Marchand ou en ligne sur le site internet de la commune (voir p.7)**

Les paiements s'effectuent pour une semaine minimum.

Le prix à la semaine est calculé sur la base du quotient familial du mois en cours ou du dernier avis d'imposition pour les personnes non-allocataires.

### Pièces à fournir



- Un dossier famille complété et signé avec les noms, adresse et numéros de téléphone valides des parents ou des responsables légaux (s'il n'a pas déjà été fourni) + photocopie du livret de famille
- Noms, adresse et numéros de téléphone des autres personnes autorisées à venir chercher l'enfant et susceptibles d'être appelées, faute de pouvoir joindre les parents
- Adresses email (du / des parents)
- Copies du carnet de vaccination de l'enfant et du livret de famille
- 1 photo afin d'établir une carte magnétique
- Une attestation de paiement de la Caisse d'Allocations Familiales du mois en cours ou le dernier avis d'imposition si la famille ne perçoit pas d'allocation
- Une attestation d'assurance responsabilité civile au nom de l'enfant
- Copie de la Carte Nationale d'Identité de l'enfant
- Autorisation de sortie du territoire (en cours de validité) + copie de la pièce d'identité du signataire
- Informations complémentaires sur la santé de l'enfant (PAI, certificat allergologue)

**Toute modification concernant les informations données lors de l'inscription doit être signalée au service des sports, de la jeunesse**

## Barèmes (quotient familial)

### ACM Petite enfance

Vancauwenberghe,  
Victor Hugo, Joliot Curie,  
Jules Verne sans restauration

#### -6 ans

Forfait à la journée  
Sorties comprises

### ACM enfance 6-13 ans

CAV, Romain-Rolland,  
Jules Verne Petite enfance

#### -6 ans

Forfait à la journée  
Sorties comprises

**Une majoration sera appliquée pour les inscriptions hors délais**

Quotient	Tarif	Majoration
< 369	1,05 €	1,15 €
370 à 499	1,45 €	1,65 €
500 à 600	1,70 €	2,05 €
601 à 899	1,95 €	2,45 €
> 900	2,15 €	2,80 €

Quotient	Tarif	Majoration
< 369	1,85 €	2 €
370 à 499	3,15 €	3,60 €
500 à 600	3,45 €	4,15 €
601 à 899	3,75 €	4,70 €
> 900	4,05 €	5,25 €

## Plannings des activités

Les plannings d'activités des Accueils Collectifs de Mineurs Municipaux sont consultables à cette adresse :

**[www.ville-saintpolsurmer.fr](http://www.ville-saintpolsurmer.fr) - Rubrique «Jeunesses»**

**Ils peuvent être soumis à des modifications.**



## Pré-inscription en ligne



### **AVEC LE POL FAMILLE POUR LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS - ETE 2018**

**Vous avez la possibilité à partir du lundi 23 avril 2018 de préinscrire votre enfant via le portail famille aux ACM des mois de juillet et d'août 2018.**

Pour cela, il vous suffit de vous connecter au portail famille depuis la page internet sur le site de la ville « Commune de Saint Pol Sur Mer » :

**[www.ville-saintpolsurmer.fr](http://www.ville-saintpolsurmer.fr)**

Dans l'onglet Pol Famille, y entrer vos identifiants et votre mot de passe si vous possédez un compte.

Dans le cas contraire, vous devez en créer un. Vous pouvez vous rapprocher du service des sports pour vous accompagner dans cette démarche et permettre ainsi l'activation de votre compte. Un mail avec votre identifiant vous sera envoyé via votre messagerie.

La pré-inscription aux ACM se fait pour une semaine complète. N'oubliez pas de prendre en compte la date limite de préinscription.

Sous 48h, votre inscription sera validée ou vous serez contactés par le service des sports pour mettre à jour votre dossier.

**ATTENTION**  
**CLOTURE DE LA PREINSCRIPTION**  
**LE MERCREDI 13 JUIN 2018**

# Les Accueils Collectifs de Mineurs

## **Accueils Collectifs de Mineurs**

**Service des Sports, de la Jeunesse et des Loisirs**

**Complexe de la Ferme Marchand - 77, Rue Edmond-Flamand**

**Tél. 03 28 24 58 90**

**[servicesports@ville-saintpolsurmer.fr](mailto:servicesports@ville-saintpolsurmer.fr)**